



FONDATION
MASSÉ-TRÉVIDY

Lors de sa séance du 7 décembre 2018, le conseil d'administration a :

- Été informé de la rencontre du Président et de la Vice-présidente avec la Présidente et le Vice-président du Conseil départemental du Finistère ;
- Fait le point sur les CPOM Protection de l'enfance, prévention spécialisée et médico-social ;
- Validé sur les indications des commissions financières qui s'étaient préalablement réunies les budget prévisionnels 2019 de : Lycée, golf, SIAO, FJT, CPHJ, Roulez Jeunesses, gestion propre ;
- A été informé des budgets des SCI « Quimper IAE » et « Massé Providence » ;
- Pris connaissance du point d'étape du CPOM PA/PH ;
- Fait un point sur la situation d'ACIMAD ;
- A donné mandat au bureau pour avancer sur le dossier de modification des statuts.

Le conseil d'administration, à l'unanimité, a approuvé le relevé de décisions en vue de sa publication sur le site Internet de la Fondation.